

Les Echos de la Société

Au sujet de l'article de M. D. Potvin "Les petites erreurs d'une grande commission", publié dans notre dernier numéro, nous recevons la lettre suivante de M. Eug. Rouillard, membre de la Commission de géographie du Canada, et que nous reproduisons avec plaisir.

"J'ai bien aimé votre article sur la Commission de Géographie du Canada dans le *Terroir*. Il y a des choses qui méritaient d'être relevées et vous l'avez fait avec beaucoup de courage.

"Il ne faudrait pas laisser croire cependant que tout est à reprendre dans l'œuvre de la Commission et qu'elle refuse invariablement de nous rendre justice. C'est le contraire qui est vrai. Comme question de fait, elle a accepté en grande partie les noms français qui lui étaient soumis et les a orthographiés à notre manière.

"Nous aurions également tort de la chapitrer à propos de noms géographiques comme *Pointe-des-Monts* et *Escoumain*.

"J'ai parfaitement établi en 1910, dans le *Bulletin* de la société de Géographie, que cette Pointe-des-Monts qui est la ligne de démarcation du fleuve et du golfe Saint-Laurent, était ainsi appelée dès les premiers temps, parce que ces monts que j'ai visités moi-même se terminaient par des collines dénudées ou pelées. Si Champlain avait voulu honorer le souvenir de son ami et protecteur dans notre province, il aurait certainement inscrit quelque part le nom de M. de Mons, mais il ne l'a fait nulle part, sauf en Acadie.

"La meilleure preuve que nous ayons que le nom de M. de Mons n'a aucun rapport avec la pointe des Monts, c'est que tous les cartographes français et anglais du 17^e et du 18^e siècle, ont écrit presque invariablement *Pointe des monts pelés*. Vous en jugerez par le petit tableau suivant des cartes que j'ai eu l'occasion de consulter:

Monts pelés.—Carte de Guillaume Delisle.....	1703
Monts pelés.—Carte de John Senex.....	1710
Monts Pelez.—Carte du P. Laure, S.J.....	1733